



Une invitation...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 5 octobre 2020

à 19 h 00 sur Zoom

L'école de ballet de Saint-Hubert tiendra son assemblée générale annuelle, le lundi 5 octobre prochain à 19 h en vidéoconférence sur Zoom. Inscrivez-vous à l'assemblée sur le site internet de l'école (ebsh.ca) avant le 3 octobre pour recevoir les instructions et le lien Zoom.

L'assemblée générale annuelle de l'école est l'occasion idéale pour connaître davantage ses activités. Cette année nous aimerions échanger avec vous, sur l'avenir de votre école.

L'école a toujours un grand besoin de vos bonnes idées et de votre implication. De plus, elle est administrée par un Conseil d'administration que vous devez élire lors de l'assemblée générale annuelle. Cette année nous avons 3 postes à renouveler ou à combler.

Vous avez des aptitudes et un peu de temps à partager avec une équipe dynamique, alors venez nous rencontrer et nous encourager.

L'École de ballet de Saint-Hubert est un organisme à but non lucratif, dont la vocation est l'enseignement de la danse, orienté vers le loisir culturel. Ses activités sont menées à bien grâce à la collaboration de parents comme vous.

C'est donc un rendez-vous sur Zoom,

Lundi 5 octobre prochain, à 19 h 00.

Le Conseil d'administration.